

Bureau d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

(ARMP)



PROJET D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE
DIFFERENTES COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES
2016 & 2017

(Financement PAGIPG)

RAPPORT D'AUDIT DE LA COMMUNE DE SEGBANA

VERSION DEFINITIVE

Juin 2020

Marché N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail	Dates
Projet de rapport provisoire (AC)	16/12/2019
Rapport provisoire	26/12/2019
x Rapport définitif	15/06/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 (ancien N°2005-B-0040) - N°CNSS : 06300407 – IFU N° 3200800565618 Sièg : Immeuble BEC C/239 Zongo – 02 BP 1913 Cotonou _Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Sièg : 136 Quartier Kegué – 06 BP 60535 Lomé _ Tel/(00228) 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES

Email : bec@becsarl.com / bec_scp@yahoo.fr

Le SMQ du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0099804

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017	5
III.	ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE	7
IV.	DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE.....	12
V.	CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION	13
5.1.	Exhaustivité des pièces demandées	13
5.2.	Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)	13
5.3.	Appréciation du respect des délais de passation	13
5.4.	Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés en dessous du seuil de passation)	14
5.5.	Appréciation des constats sur la revue de conformité	14
VI.	CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC.....	18
VII.	CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE.....	18
VIII.	ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	19
8.1.	Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes	19
8.2.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	19
8.3.	Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de	22
8.4.	Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés.....	23
8.5.	Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés	25
IX.	ANNEXES	27

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat n° N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20 février 2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différentes Communes du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 (lot 2), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit de la Commune de SEGBANA.

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein des autorités contractantes visitées (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité ;
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des Autorités Contractantes (AC) au titre de la période sous revue ;
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation ;
- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC ;
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière ;
- vii. Analyse de la performance des AC ;
- viii. Annexes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public de la Commune de SEGBANA.

Le tableau ci-après nous renseigne sur la proportion des marchés audités rapportés à la population mère :

Gestion	Eléments	Volume	Valeur
2016	Marchés audités	10	202 845 464
	Marchés de la population mère	10	202 845 464
	%	100%	100%
2017	Marchés audités	13	259 556 171
	Marchés de la population mère	16	303 839 882
	%	81%	85%

Opinions

➤ Gestion budgétaire 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés passés par la Commune de SEGBANA sur l'exercice budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	DC	3	3	0	0	0
2	AOO	7	6	1	0	0
Total général		10	9	1	0	0
%		100%	90%	10%		

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ Favorable

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que la majorité des procédures a été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

➤ **Gestion budgétaire 2017**

La revue de conformité des procédures de passation des marchés passés par la Commune de SEGBANA sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve REG/RSR	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AOO	13	13	0	0	0
Total général		13	13	0	0	0
%		100%	100%	0%		

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ **Favorable**

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que toutes les procédures ont été conduites en conformité avec la réglementation en vigueur.

✓ **Fondements des opinions**

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants de la Commune de SEGBANA. Conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés passés par l'AC, nous avons demandé et obtenu l'ensemble des marchés passés. Ensuite, nous avons procédé à un rapprochement de cette liste à celle qui nous a été communiquée par la DNCMP. Ce rapprochement a permis d'obtenir une liste complète des marchés de l'AC. A cet effectif total, devraient s'ajouter éventuellement les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP. Dans le cas d'espèce, nous n'avons identifié aucun marché ayant fait l'objet de recours.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation

Gestions	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Appel d'Offres Ouvert	151 965 946	7	151 965 946	7	100%	100%
	Demande de Cotation	50 879 518	3	50 879 518	3	100%	100%
	Sous total	202 845 464	10	202 845 464	10	100%	100%
2017	Appel d'Offres Ouvert	303 839 882	16	259 556 171	13	85%	81%
	Sous total	303 839 882	16	259 556 171	13	85%	81%
TOTAL		506 685 346	26	462 401 635	23	91%	88%

Commentaire :

➤ Gestion 2016

L'application des critères d'échantillonnage a permis au consultant de retenir comme échantillon d'audit de conformité toute la population primaire.

La distribution de l'échantillon laisse apparaître que l'appel d'offres ouvert est le mode le plus usité tant en volume (70%) qu'en valeur (74,91%).

➤ Gestion 2017

L'application des critères d'échantillonnage a permis au consultant de retenir comme échantillon d'audit de conformité, 85% en valeur et 81% en volume de la population primaire.

La distribution de l'échantillon laisse apparaître que l'appel d'offres ouvert est le seul mode usité au titre de l'exercice.

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Gestion	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Prestations intellectuelles	590 000	1	590 000	1	100%	100%
	Travaux	202 255 464	9	202 255 464	9	100%	100%
	Sous total	202 845 464	10	202 845 464	10	100%	100%
2017	Travaux	241 917 902	10	197 634 191	7	82%	70%
	Fournitures	57 791 980	5	57 791 980	5	100%	100%
	Prestations intellectuelles	4 130 000	1	4 130 000	1	100%	100%
	Sous total	303 839 882	16	259 556 171	13	85%	81%
TOTAL		506 685 346	26	462 401 635	23	91%	88%

Commentaire :➤ **Gestion 2016**

La distribution de l'échantillon laisse apparaître que les marchés de travaux sont le type de marchés le mieux représenté tant en volume (90%) qu'en valeur (99,70%).

➤ **Gestion 2017**

La distribution de l'échantillon laisse apparaître que les marchés de travaux sont le type de marchés le plus usité tant en volume (53,84%) qu'en valeur (99,70%).

Le détail et les caractéristiques de l'échantillon retenu se présentent comme suit :

Tableau n°3 : Echantillons d'audit de conformité➤ **Gestion 2016**

N° d'ordre	Objet du marché	Référence du marché	Titulaire	Mode de passation	Montant (F CFA TTC)	Type de marché
1	Construction de dix (10) étangs piscicole à Kpèpia	57/01/MC-SEG/CPMP/CC MP/ST du 20/05/2016	ETABLISSEMENT LA VOLONTE DE DIEU ET FILS	Cotation	15 557 928	Travaux
2	Construction d'un bloc de boutique à cinq (05) cabines à Ségbana dans la commune de Ségbana	57/02/MC-SEG/CPMP/CC MP/ST du 20/05/2016	KING NEGOCE	Appel d'Offres Ouvert	25 745 788	Travaux
3	Maîtrise d'œuvre/contrôle de la construction d'un bloc de boutique à cinq (05) cabines à Ségbana	57/04/MC-SEG/CPMP/CC MP/ST/2016 du 24/07/2016	FREMON COFFI ADOSSOU	Appel d'Offres Ouvert	590 000	Intélectuelle
4	Travaux de réalisation de cinq (05) forages dans la commune de Ségbana	57/05/MC-SEG/CPMP/CC MP/ST du 31/08/2016	ETS ADIAC-MULTI SERVICES	Appel d'Offres Ouvert	36 630 164	Travaux
5	Réalisation des travaux de construction d'un module de deux salles de classes avec bureau magasin à l'école maternelle de Libantè, Arrondissement de Libantè dans la commune de Ségbana	57/06/MC-SEG/CPMP/CC MP/ST du 22/08/2016	ETS ABOU K. ET FILS	Appel d'Offres Ouvert	21 300 146	Travaux
6	Réalisation des travaux de construction d'un module de trois salles de classes avec bureau magasin à l'EPP de Liboussou	57/07/MC-SEG/CPMP/CC MP/ST du 22/08/2016	ETABLISSEMENT LA VOLONTE DE DIEU ET FILS	Appel d'Offres Ouvert	26 724 819	Travaux
7	Réhabilitation du magasin Waziangbayin de Ségbana	57/03/MC-SEG/CPMP/CC MP/ST du 20/05/2016	STE JENCOSMAS SARL	Appel d'Offres Ouvert	35 929 176	Travaux
8	Réalisation des études d'implantation, la surveillance et contrôle des travaux de réalisation de cinq (05) forages d'exploitation dans la commune de Ségbana	57/10/MC-SEG/CPMP/CC MP/ST du 11/11/2016	SOGEMHY SARL	Appel d'Offres Ouvert	5 045 853	Travaux
9	Construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau magasin et équipement à l'EPP de Iko dans l'Arrondissement de Ségbana	57/09/M-SEG/CPMP/CC MP/ST du 31/08/2016	LA GRACE	Cotation	17 660 795	Travaux
10	Construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau magasin et équipement à l'EPP de Niambara dans l'Arrondissement de Libantè	57/08/M-SEG/CPMP/CC MP/ST du 31/08/2016	LA GRACE	Cotation	17 660 795	Travaux
TOTAL					202 845 464	

➤ Gestion 2017

N° d'ordre	Objet du marché	Référence du marché	Titulaire	Mode de passation	Montant (F CFA TTC)	Type de marché
1	Construction d'un bloc de boutique à cinq (05) cabine à Piami	N°57/02/MC-SEG/CPMP/CC MP/ST du 01/06/2017	ETS KING NEGOCE	Appel d'Offres Ouvert	25 896 893	Marché de travaux
2	Construction d'un magasin mixte + un module de latrines à deux (02) cabines à Gbarana	N°57/04/MC-SEG/CPMP/CC MP/ST du 29/05/2017	Entreprise SATELLITE	Appel d'Offres Ouvert	25 198 029	Marché de travaux
3	Construction d'un dispensaire au centre de Santé de Bobéna	N°57/05/MC-SEG/CPMP/CC MP/ST du 09/06/2017	Entreprise Construction-Aménagement-Bâtiment Sourou (CABAS)	Appel d'Offres Ouvert	31 647 499	Marché de travaux
4	Réalisation de cinq (05) forages positifs dans la commune de Ségbana (Kingawi, Sinkpéa, EPP/ korowi, Djantcha et Ancien Toumbou ^o	N°57/06/MC-SEG/CPMP/CC MP/ST du 09/06/2017	Société ESPEMMA SARL	Appel d'Offres Ouvert	36 979 093	Marché de travaux
5	Construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau-magasin à l'EPP de Wavina (Lot:2)	N°57/08/MC-SEG/CPMP/CC MP/ST du 20/06/2017	ETS VOLONTE DE DIEU & FILS	Appel d'Offres Ouvert	25 150 000	Marché de travaux
6	Construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau-magasin à l'EPP de Bèlèbèlèna (Lot:1)	N°57/09/MC-SEG/CPMP/CC MP/ST du 20/06/2017	Entreprise EGO-BTP	Appel d'Offres Ouvert	25 825 663	Marché de travaux
7	Construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau-magasin + équipements à l'EPP de Guéné-Kouzi	N°57/10/MC-SEG/CPMP/CC MP/ST du 20/06/2017	Société TM & FILS SARL	Appel d'Offres Ouvert	26 937 014	Marché de travaux
8	Réalisation des études d'implantation, la surveillance et de contrôle de cinq (05) forages d'exploitation dans la commune de Ségbana	N°57/13/MC-SEG/CPMP/CC MP/ST du 27/10/2017	BARKA CONSULTANTS INC.	Appel d'Offres Ouvert	4 130 000	Marchés de prestations intellectuelles
9	Acquisition du matériel Médical pour les centres de Santé de Sinwan, Lètè, sokotindji, liboussou et de la Maternité de l'Arrondissement de Ségbana	N°57/15/MC-SEG/CPMP/CC MP/ST du 12/12/2017	Société NONONSI & FILS (SO-NO-FI SARL)	Appel d'Offres Ouvert	33 665 700	Marchés de fournitures
10	Acquisition de mobiliers scolaires au profit de l'EPP de Bèlèbèlèna et de Wavina (lot:1)	N°57/16/MC-SEG/CPMP/CC MP/ST du 12/12/2017	Entreprise ECOBAPC	Appel d'Offres Ouvert	7 813 252	Marchés de fournitures
11	Acquisition de 200 tables et chaises pour enfants et 8 tables + 16 chaises pour les enseignants et 4 bureaux pour les EM de (Morou, Libantè, Léman-Frani, Ségbana, Piami et Sokotindji) lot: 2	N°57/17/MC-SEG/CPMP/CC MP/ST du 12/12/2017	Entreprise ECOBAPC	Appel d'Offres Ouvert	7 948 008	Marchés de fournitures
12	Acquisition de mobiliers de Bureau au profit du Bureau d'arrondissement de Lougou(lot:3)	N°57/18/MC-SEG/CPMP/CC MP/ST du 13/12/2017	ETS KING NEGOCE	Appel d'Offres Ouvert	5 733 620	Marchés de fournitures
13	Acquisition de Cinq (05) armoires de rangements à deux Battants (lot:5)	N°57/19/MC-SEG/CPMP/CC MP/ST du 13/12/2017	ETS KING NEGOCE	Appel d'Offres Ouvert	2 631 400	Marchés de fournitures
TOTAL					259 556 171	

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

Existence, Capacité, régularité et fonctionnement des organes de passation et de contrôle (Réf/ C1 à C6)								
N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE					Observations
			PRMP	S/PRMP	CPMP	Sous commission d'analyse	CCMP	
1	Existence	C1	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
2	Conformité	C2	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
3	Organisation et fonctionnement	C3	KO	OK	OK	OK	KO	Indisponibilité du rapport de la PRMP sur la passation et du rapport d'activité de la CCMP
4		C4	OK					
5		C5	OK					
6		C6	KO					Le système d'archivage reste à améliorer. L'indisponibilité d'un local exclusivement dédié à l'archivage des dossiers de marchés publics et le besoin d'un archiviste professionnel sont des difficultés à résoudre par la commune
7		C7	KO					
8		C8	KO					Les décisions d'attribution ne sont pas publiées
Légende								
C1	Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)							
C2	Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation Profil/Poste)							
C3	Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)							
C4	Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés							
C5	Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, Signature par les personnes habilitées)							
C6	Qualité du système d'archivage (Taux d'exhaustivité des pièces, Disponibilité de salle d'archives / Archiviste)							
C7	Existence des moyens matériels et financiers (Cadre de travail, Mats et mobiliers de bureau, Matériels informatiques, Dotations financières pour diverses publication, Primes de désintéressement...)							
C8	Publication des décisions d'attribution							
Mettre < OK > si satisfaisant, < KO > si non								

V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés (PRMP) la liste de pièces et documents à collecter.

L'examen de l'exhaustivité des pièces auditable collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de :

Eléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	53%	63%

Ce taux, pour chaque gestion budgétaire, représente la moyenne des taux d'exhaustivité des pièces collectées sur l'ensemble des procédures d'appel d'offres ouvert et celles de demande de cotation. (Voir en annexe 3 les fiches d'exhaustivité).

5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)

Pour les gestions budgétaires auditées, il a été observé que les Plans de Passation des Marchés ont été élaborés par la PRMP de la Commune de SEGBANA. Ces PPM sont conformes au modèle type de l'ARMP.

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus. Le délai moyen de passation (entre le dépôt des plis et la signature du contrat) calculé :

➤ Au titre de 2016 :

Pour 7 marchés sur les 10 audités, s'évalue à 58 jours.

Le délai moyen de passation ainsi déterminé est satisfaisant témoigne du souci de l'AC de procéder à la signature des marchés dans le délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP).

➤ Au titre de 2017 :

Pour 10 marchés sur 13 marchés audités, s'évalue à 43 jours.

Le délai moyen de passation ainsi déterminé est satisfaisant témoigne du souci de l'AC de procéder à la signature des marchés dans le délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP).

Le tableau de détermination dudit délai est présenté en **annexe 4**.

5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés en dessous du seuil de passation)

Conformément aux TDR, le consultant examinera pour les demandes de cotation, la compétitivité des prix proposés en tenant compte du repertoire des prix de référence applicable.

Au titre de la gestion budgétaire 2016, trois (03) marchés ont été passés par demande de Cotation. Il s'agit des marchés de travaux non inscrits dans le répertoire des prix de référence.

5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Observations générales

La mission a noté de façon générale pour tous les marchés passés par Appel d'Offres Ouvert soumis à notre appréciation, le défaut de publication du procès-verbal d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive comme le recommandent les articles 84 et 93 du Code des Marchés Publics.

Observations spécifiques :

➤ **GESTION 2016**

1. Marché 57/02/MC-SEG/CPMP/CCMP/ST du 20/05/2016, relatif à la construction d'un bloc de boutique à cinq (05) cabines à Ségbana, attribué à KING NEGOCE pour un montant TTC de 25.745.788 FCFA. Financement : FADec Non Affecté
2. Marché N°57/04/MC-SEG/CPMP/CCMP/ST/2016 du 24/07/2016, relatif à la maîtrise d'œuvre/contrôle de la construction d'un bloc de boutique à cinq (05) cabines à Ségbana, attribué à FREMON COFFI ADOSSOU pour un montant TTC de 4.946.186 FCFA. Financement : FADeC Non Affecté
3. Marché 57/10/MC-SEG/CPMP/CCMP/ST du 11/11/2016, relatif à la réalisation des études d'implantation, la surveillance et contrôle des travaux de réalisation de cinq (05) forages d'exploitation dans la commune de Ségbana, attribué à SOGEMHY SARL pour un montant TTC de 5.045.853 FCFA. Financement : FADeC Non Affecté
4. Marché 57/05/MC-SEG/CPMP/CCMP/ST du 31/08/2016, relatif aux travaux de réalisation de cinq (05) forages dans la commune de Ségbana, attribué à ETS ADIAC-MULTI SERVICES pour un montant TTC de 36.630.164 FCFA. Financement : FADec Non Affecté
5. Marché N° 57/06/MC-SEG/CPMP/CCMP/ST du 22/08/2016, relatif aux travaux de construction d'un module de deux salles de classes avec bureau magasin à l'EM de Libantè dans la commune de Ségbana, attribué à ETS ABOU K. ET FILS pour un montant TTC de 21.300.146 FCFA. Financement : FADec Non Affecté
6. Marché N° 57/07/MC-SEG/CPMP/CCMP/ST du 22/08/201, relatif aux travaux de construction d'un module de de trois salles de classes avec Bureau magasin à l'EPP Liboussou, attribué à ETABLISSEMENT LA VOLONTE DE DIEU ET FILS pour un montant TTC de 26.724.819 FCFA. Financement : FADec Non Affecté

La revue de conformité des six (06) marchés ci-dessus a abouti aux mêmes constats. Par conséquent, l'auditeur donnera une seule conclusion qui sera valable pour tous ces marchés.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans les DAO;
- Inscription des marchés dans le PPM 2016 ;
- Obtention des avis de non objection de la CCMP sur les DAO et sur les PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion :

Les procédures ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus cités sont régulières sous réserve des insuffisances mentionnées.

7. Marché N° 57/03/MC-SEG/CPMP/CCMP/ST du 26/06/2016, relatif à la réhabilitation du magasin Waziangbayin de Ségbana, attribué à STE JENCOSMAS SARL pour un montant TTC de 35.929.176 FCFA. Financement : FADec Non Affecté

Pièces manquantes :

- Preuve de publication de l'avis d'appel d'offres.

Les points forts (forces) relevés

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans le DAO;
- Inscription du marché dans le PPM 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le DAO et l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive ;
- Notification de rejet aux soumissionnaires non retenus postérieure à la signature du contrat (Signature : 26/06/2016 Notification de rejet : 05/07/2016)

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de l'insuffisance relevée.

➤ **Gestion 2017**

1. Marché N°57/02/MC-SEG/CPMP/CCMP/ST du 01/06/2017, relatif à Construction d'un bloc de boutique à cinq (05) cabine à Piami, attribué à ETS KING NEGOCE pour un montant TTC de 25.896.893 FCFA. Financement : FADec Non Affecté
2. Marché N°57/05/MC-SEG/CPMP/CCMP/ST du 09/06/2017, relatif à la Construction d'un dispensaire au centre de Santé de Bobéna, attribué à Entreprise Construction-Aménagement-Bâtiment Sourou (CABAS) pour un montant TTC de 31.647.499 FCFA. Financement : FADec Affecté
3. Marché N°57/06/MC-SEG/CPMP/CCMP/ST du 09/06/2017, relatif à la Réalisation de cinq (05) forages positifs dans la commune de Ségbana (Kingawi, Sinkpéa, EPP/ korowi, Djantcha et Ancien Toumbou, attribué à Société ESPEMMA SARL pour un montant TTC de 36.979.093 FCFA. Financement : FADec Affecté
4. Marché N°57/08/MC-SEG/CPMP/CCMP/ST du 20/06/2017, relatif à la Construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau-magasin à l'EPP de Wavina (Lot:2), attribué à ETS VOLONTE DE DIEU & FILS pour un montant TTC de 25.150.000 FCFA. Financement : FADec Non Affecté
5. Marché N°57/09/MC-SEG/CPMP/CCMP/ST du 20/06/2017, relatif à la Construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau-magasin à l'EPP de Bèlèbèlèna (Lot:1), attribué à Entreprise EGO-BTP pour un montant TTC de 25.825.663 FCFA. Financement : FADec Non Affecté
6. Marché N°57/10/MC-SEG/CPMP/CCMP/ST du 20/06/2017, relatif à la Construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau-magasin + équipements à l'EPP de Guéné-Kouzi, attribué à la Société TM & FILS SARL pour un montant TTC de 26.937.014 FCFA. Financement : FADec Non Affecté
7. Marché N°57/13/MC-SEG/CPMP/CCMP/ST du 27/10/2017, relatif à la réalisation des études d'implantation, la surveillance et de contrôle de cinq (05) forages d'exploitation dans la commune de Ségbana, attribué à BARKA CONSULTANTS INC. pour un montant TTC de 4.130.000 FCFA. Financement : FADec Non Affecté
8. Marché N°57/15/MC-SEG/CPMP/CCMP/ST du 12/12/2017, relatif à l'acquisition du matériel Médical pour les centres de Santé de Sinwan, Lètè, sokotindji, liboussou et de la Maternité de l'Arrondissement de Ségbana, attribué à la Société NONONSI & FILS (SO-NO-FI SARL) pour un montant TTC de 33.665.700 FCFA. Financement : FADec Non Affecté
9. Marché N°57/16/MC-SEG/CPMP/CCMP/ST du 12/12/2017, relatif à l'acquisition de mobiliers scolaires au profit de l'EPP de Bèlèbèlèna et de Wavina (lot:1), attribué à Entreprise ECOBAPC pour un montant TTC de 7.813.252 FCFA. Financement : FADec Non Affecté
10. Marché N°57/17/MC-SEG/CPMP/CCMP/ST du 12/12/2017, relatif à l'acquisition de 200 tables et chaises pour enfants et 8 tables + 16 chaises pour les enseignants et 4 bureaux pour les EM

de (Morou, Libantè, Léman-Frani, Ségbana, Piami et Sokotindji) lot: 2, attribué à Entreprise ECOBAPC pour un montant TTC de 7.948.008 FCFA. Financement : FADeC Non Affecté

11. Marché N°57/18/MC-SEG/CPMP/CCMP/ST du 13/12/2017, relatif à l'acquisition de mobiliers de Bureau au profit du Bureau d'arrondissement de Lougou(lot:3), attribué à ETS KING NEGOCE pour un montant TTC de 5.733.620FCFA. Financement : FADeC Non Affecté
12. Marché N°57/19/MC-SEG/CPMP/CCMP/ST du 13/12/2017, relatif à l'acquisition de Cinq (05) armoires de rangements à deux Battants (lot:5), attribué à ETS KING NEGOCE pour un montant TTC de 2.631.400 FCFA. Financement : FADeC Non Affecté
13. Marché N°57/04/MC-SEG/CPMP/CCMP/ST du 29/05/2017, relatif à Construction d'un magasin mixte + un module de latrines à deux (02) cabines à Gbarana, attribué à SEGB pour un montant TTC de 25.198.029 FCFA. Financement : FADec Affecté

La revue de conformité des treize (13) marchés ci-dessus cités a abouti aux mêmes conclusions. En conséquence, l'auditeur formulera une seule opinion pour lesdits marchés.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le PPM 2017 ;
- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans le DAC ;
- Obtention des ANO de la CCMP sur l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion :

Les procédures ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus cités sont régulières sous réserve des insuffisances mentionnées.

PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION

➤ Gestion 2016

8. Marché N°57/02/MC-SEG/CPMP/CCMP/ST du 01/06/2017, relatif à la Construction de dix (10) étangs piscicole à Kpèpia, attribué à ETS LA VOLONTE DE DIEU ET FILS pour un montant TTC de 15.557.928 FCFA. Financement : PMIL
9. Marché 57/09/M-SEG/CPMP/CCMP/ST du 31 /08/2016, relatif à la Construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau magasin et équipement à l'EPP de Iko dans l'Arrondissement de Ségbana, attribué à LA GRACE pour un montant TTC de 17.660.795 FCFA. Financement : FADeC Affecté
10. Marché 57/08/M-SEG/CPMP/CCMP/ST du 31/08/2016, relatif à la Construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau magasin et équipement à l'EPP de Niambara dans

L'Arrondissement de Libantè, attribué à LA GRACE pour un montant TTC de 17.660.795 FCFA.
Financement : FADeC Affecté

La revue de conformité des trois (03) marchés ci-dessus a abouti aux mêmes constats. Par conséquent, l'auditeur donnera une seule conclusion qui sera valable pour tous ces marchés.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le PPM 2016 ;
- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans la DC ;
- Obtention de l'ANO de la CCMP sur l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

Les procédures ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus cités sont régulières.

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto saisines connus par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'AC. Nous n'en avons non plus décelé au niveau des recours exercés auprès de l'ARMP.

VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

Sur l'exécution financière, l'équipe d'audit a relevé que pour certains marchés, le délai d'exécution n'est pas respecté. De plus, aucune preuve d'application des pénalités de retard n'est communiquée à l'équipe d'audit. Ces constats concernent les marchés ci après :

- Marché N°57/04/MC-SEG/CPMP/CCMP/ST du 14/08/2017, relatif à la construction d'un magasin mixte + un module de latrine à deux cabines, attribué à SATELLITE pour un montant TTC de 25.198.029 FCFA. Financement : FADec Non Affecté ;
- Marché N°57/08/MC-SEG/CPMP/CCMP/ST du 11/01/2017 relatif à la construction d'un module de trois classes-bureaux-magasin et équipement à l'EPP Niambara, attribué à LA GRACE pour un montant TTC de 17.660.795 FCFA. Financement : FADec Non Affecté

VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC

8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défailante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le taux moyen de non-conformité théorique initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux de non-conformité effectif.**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Les diligences mises en œuvre sont consignées dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	Note 1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	KO	0,00	Indisponibilité du document	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Cour des comptes	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
		NIVEAU DE PERFORMANCE _ MISE EN PLACE DES ORGANES		0,75		

Conclusion : Le niveau de performance est de 0,75.

L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur.

8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

➤ Gestion 2016

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	10	10	0	0%	Un marché non inscrit	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	7	7	0	0%	Délai de réception des offres_ moins de 30 jours	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées/ publiées avec un délai minimum de moins de 30 jours
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	0	0	0	N/A	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	7	7	0	0%	Défaut de précision des heures d'ouvertures	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	7	7	0	0%	RAS	Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans le DAO et la DC
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	0	0	0	N/A	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	7	7	7	100%	les PV d'attribution provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE _REVUE DE CONFORMITE (A)				9%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				53%		
	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF _REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				17,15%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 17,15%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

➤ Gestion 2017

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	13	13	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	N/A	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	13	13	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	13	13	0	0%	délai de publicité inférieur à 30 jours	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	13	13	0	0%	Marché N° 19	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	13	13	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais requis	13	13	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans la lettre d'invitation
8	Evaluation des offres	13	13	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché	13	13	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP ou de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	13	13	0	0%	Pas de preuve d'ANO de la CCMP	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	13	13	13	100%	Les décisions d'attributions ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	13	13	0	0%	Signature des marchés dans le délai légal d'attente	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	13	13	1	8%	Approbation hors délai de validité	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	20	20	0	0%		Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE _REVUE DE CONFORMITE (A)				8,28%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				63%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF _REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				13%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 13%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

8.5. Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés

➤ Gestion 2016

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non- conformités constatées (b)	% de non- conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE							
1	Garantie de soumission	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés de prestations intellectuelles pour lesquels il est exigé une garantie de soumission
2	Garantie de bonne exécution	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés pour lesquels il est exigé une garantie de soumission supérieure à 5% de la valeur de base du marché (avenants éventuels non compris)
3	Ordre de service	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'ordres de service émis suite à des modifications de prix dépassant 10% de la valeur du marché
4	Avenant: autorisation	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'avenants signés sans autorisation de la DNCMP
5	Avenant: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'avenants à la suite des modifications de prix dépassant 20% de la valeur du marché
6	Avance de démarrage: garantie	10	10	0	NA	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage accordées sans garantie de remboursement d'avance
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	10	10	0	NA	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage ayant dépassé 20% pour les travaux et PI, et 30% pour les fournitures et autres services
8	Dossier d'exécution	10	10	1	10%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas respecté le délai d'exécution
	MOYENNE				3%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est égal à 3%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.

➤ **Gestion 2017**

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE							
1	Garantie de soumission	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés de prestations intellectuelles pour lesquels il est exigé une garantie de soumission
2	Garantie de bonne exécution	13	13	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés pour lesquels il est exigé une garantie de soumission supérieure à 5% de la valeur de base du marché (avenants éventuels non compris)
3	Ordre de service	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'ordres de service émis suite à des modifications de prix dépassant 10% de la valeur du marché
4	Avenant: autorisation	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'avenants signés sans autorisation de la DNCMP
5	Avenant: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'avenants à la suite des modifications de prix dépassant 20% de la valeur du marché
6	Avance de démarrage: garantie	13	13	0	NA	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage accordées sans garantie de remboursement d'avance
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	13	13	0	NA	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage ayant dépassé 20% pour les travaux et PI, et 30% pour les fournitures et autres services
8	Dossier d'exécution	13	13	1	8%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas respecté le délai d'exécution
	MOYENNE				4%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est égal à 4%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.

IX. ANNEXES**ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES**

N° d'ordre	Noms et prénoms	Fonctions
1	KY-SAMAH Nouré-Dine	SG Mairie
2	DJOBO Biagui	SP-PRMP-Mairie Ségbana
3	GUENE KOUSSI Alia	C/SICAD/Mairie
4	GBANGOU Moukaïla	C/ST-Mairie

ANNEXE 2 : PV DE RESTITUTION

BEC SARL

PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DES MARCHES
PUBLICS AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016-2017

Nom de l'Autorité Contractante : COMMUNE DE SEGBANA

Date de tenue de la séance de restitution : 14 Novembre 2019

Heure de démarrage : 16 h 10mn

Heure de fin : 16 h 41 mn

Personnes présentes à la séance :

(Cf. liste de présence de la séance de restitution ci-jointe)

I. Récapitulatif des pièces collectées

Rien au cours de la restitution

II. Récapitulatif des pièces en cours de collecte

- Arrêtés portant nomination des membres de la CCMP ;
- Les plans de passation des marchés des gestions 2016 et 2017 ;
- Les divers rapports sur la passation et l'exécution des marchés de la PRMP / Rapports d'activités de la CCMP.

III. Synthèse des observations du consultant

3.1. Sur l'existence, l'organisation, le fonctionnement et la conformité des organes de passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'AC

Constat 1 : Forces

- ✓ Existence des Arrêtés de mise en place de la CPMP et du S-PRMP.
- ✓ Diverses formations reçues (CeFAL, ARMP)

Constat 2 : Faiblesses

- ✓ Besoin d'un archiviste professionnel pour rangement et classement des pièces des marchés publics ;
- ✓ Inexistence d'un espace approprié pour l'archivage de la documentation relative aux marchés publics ;

3.2. Sur les procédures de passation des marchés collectés

L'audit a sélectionné conformément aux critères d'échantillonnage un volume de dix (10) marchés pour une valeur globale de deux cent deux millions huit cent quarante-cinq mille quatre cent soixante-quatre (202 845 464) FCFA pour l'exercice 2016, et un volume de treize (13) marchés pour une valeur globale de

BEC SARL

deux cent cinquante-neuf millions cinq cent cinquante-six mille cent soixante-onze (259 556 171) FCFA pour l'exercice 2017.

La revue de conformité de ces marchés appelle les observations suivantes :

Forces :

- Inscription des marchés de 2017 audités dans le plan de passation

Faiblesses

- Défaut de publication des PV d'attribution provisoire (Tous les marchés) ;
- Défaut de publication d'avis d'attribution définitive (Tous les marchés) ;
- Signature après l'expiration du délai de validité des offres (Marché N° 57/08/MC-SEG/CPMP/CCMP/ST relatif aux travaux de construction d'un module de trois salles de classes avec bureau-magasin et équipement à l'EPP NIAMBARA)
- Non-respect du délai de transmission des résultats à l'organe de contrôle compétent (Marché N° 57/04/MC-SEG/CPMP/CCMP/ST relatif à la construction d'un magasin mixte + un module de latrine à deux cabine à Gbarana) ;
- Notification d'attribution et de rejet non déchargées ;
- Défaut de mention des dates individuelles de signature des marchés (Tous les marchés) ;
- Notification de rejet postérieure à l'approbation du marché (Marché N° 57/09/MC-SEG/CPMP/CCMP/ST relatif aux travaux de construction d'un module de trois salles de classes avec bureau-magasin et équipement à l'EPP de IKO).

3.3. Sur les plaintes

Nous n'avons pas identifié de plaintes au niveau de l'autorité contractante.

3.4. Sur l'exécution financière

Sur l'exécution, l'équipe d'audit a relevé que plusieurs marchés ne sont pas exécutés dans le délai contractuel prévu. Nous n'avons plus obtenu les preuves d'une application de pénalité de retard prévu au contrat.

3.5. Divers

L'autorité contractante a expliqué à l'équipe d'audit que des efforts sont faits pour corriger ces insuffisances.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 15h45.

Fait à SEGBANA, le 14 Novembre 2019

Pour Bec Sarl


Tanguy MAFFON

Pour l'autorité contractante


Nouréline KY-SANATH

BEC Sarl
02 BP 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
Email : bec-scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com

AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES PAR DIFFERENTES COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 -2017

SEANCE DE RESTITUTION

Autorité Contractante : Commune de SEGBANA

14 / 11 / 2019

Liste de présence

N°	Nom & Prénoms	Responsabilité & Structure	Tél. & Mail	Signature
1	MAFFON Tanguy	Chef de mission BEC SARL	96 00 31 77 maffontanguy@gmail.com	
2	KY-SAMAH Nourou-Aine	CG/Maire	95722300 nourekaboul @gmail.com	
3	HOUNDEFOUJI Bruno	Secrétaire général de la mairie Membre de la mission	06 28 88 05 houndefouji@gmail.com	
4	DJOBO Biagui	SP-FRMP- Mairie Segbana	94 06 09 08 / 97556732 djobobiagui@gmail.com	
5	GUENE KOUSSY Alion	C/SICAD/Mairie	95722304 alionguenekoussi@yahoo.fr	
6	NINGBINNIN Mamadou	C/SAEM Mairie	95023032 ningbinnin@gmail.com	
7	DRËU GIANI Sakibèen	C/SPIL	951012 80 nougans2010@yahoo.fr	

- Sarl
J2 BP 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
Email : bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com

8	GBRANGOU D. Houtkila	C/ST- Mairie	95447601/56271513 moukila-gs@gmail.com	
9	SANIBI S. Sahabiron	C/SAG- Mairie	M-11-12-30 sanibisahabiron@gmail.com	
10	SOUBAIBOU Sabi	IMS- Mairie	6461825816658721	
11	TCHENAH B10	Consultant BEC	6622 4033	
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				

ANNEXE 3 : Tableaux d'exhaustivité

➤ Gestion 2016

Tableau d'exhaustivité de la procédure de demande de cotation

		DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			TOTAL Requis	TOTAL	%	% Global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2		3				4							5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
4	Construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau magasin et équipement à l'EPP de Niambara dans l'Arrondissement de Libantè	0	1	1	0	0	1	1	0	1	NA	0	1	0	1	1	0	15	8	53%	53%
5	Construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau magasin et équipement à l'EPP de Niambara dans l'Arrondissement de Libantè	0	1	1	0	0	1	1	0	1	NA	0	1	0	1	1	0				
6	Réalisation des travaux de construction d'un module de trois salles de classes avec bureau magasin à l'EPP de Liboussou	0	1	1	0	0	1	1	0	1	NA	0	1	0	1	1	0	15	8	53%	
7	Réhabilitation du magasin Waziangbayin de Ségbana	0	1	1	0	0	1	1	0	1	NA	0	1	0	1	1	0	15	8	53%	

Tableau d'exhaustivité de la procédure d'appel d'offre ouvert

		DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			TOTAL Requis	TOTAL	%	% Global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2		3				4							5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
4	Construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau magasin et équipement à l'EPP de Niambara dans l'Arrondissement de Libantè	0	1	1	0	0	1	1	0	1	NA	0	1	0	1	1	0	15	8	53%	53%
5	Construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau magasin et équipement à l'EPP de Niambara dans l'Arrondissement de Libantè	0	1	1	0	0	1	1	0	1	NA	0	1	0	1	1	0				
6	Réalisation des travaux de construction d'un module de trois salles de classes avec bureau magasin à l'EPP de Liboussou	0	1	1	0	0	1	1	0	1	NA	0	1	0	1	1	0	15	8	53%	
7	Réhabilitation du magasin Waziangbayin de Ségbana	0	1	1	0	0	1	1	0	1	NA	0	1	0	1	1	0	15	8	53%	



➤ Gestion 2017

Tableau d'exhaustivité de la procédure d'appel d'offre ouvert

		DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			TOTAL Requis	TOTAL	%	% Global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2		3				4							5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Construction d'un bloc de boutique à cinq (05) cabine à Piami	1	1	1	0	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	73%
2	Construction d'un magasin mixte + un module de latrines à deux (02) cabines à Gbarana	1	1	1	0	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	
4	Réalisation de cinq (05) forages positifs dans la commune de Ségbana (Kingawi, Sinkpéa, EPP/ korowi, Djantcha et Ancien Toumbou°	1	1	1	0	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	
5	Construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau-magasin à l'EPP de Wavina (Lot:2)	1	1	1	0	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	
6	Construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau-magasin à l'EPP de Bèlèbèlèna (Lot:1)	1	1	1	1	0	0	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	
7	Constrction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau-magsin + équipements à l'EPP de Guéné-Kouzi	1	1	1	0	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	
9	Acquisition du matériel Médical pour les centres de Santé de Sinwan, Lètè, sokotindji, liboussou et de la Maternité de l'Arrondissement de Ségbana	1	1	1	0	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	

10	Acquisition de mobiliers scolaires au profit de l'EPP de Bèlèbèlèna et de Wavina (lot:1)	1	1	1	0	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	11	73%
11	Acquisition de 200 tables et chaises pour enfants et 8 tables + 16 chaises pour les enseignants et 4 bureaux pour les EM de (Morou, Libantè, Léman-Frani, Ségbana, Piami et Sokotindji) lot: 2	1	1	1	0	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	11	73%
12	Acquisition de mobiliers de Bureau au profit du Bureau d'arrondissement de Lougou(lot:3)	1	1	1	0	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	11	73%
13	Acquisition de Cinq (05) armoires de rangements à deux Battants (lot:5)	1	1	1	0	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	11	73%
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise Consigne : Dans chaque case, veuillez mettre « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise Planification 1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC																				

Tableau d'exhaustivité de la procédure d'appel d'offre ouvert avec pré-qualification

		Préselection						DP		Réception des propositions			Ouverture, Analyse & Evaluation des Propositions								Attribution et Négociation			Contractualisation			TOTAL REQUIS	TOTAL	%	%GLOBAL
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2						3		4			5								6			7						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x					
8	Réalisation des études d'implantation, la surveillance et de contrôle de cinq (05) forages d'exploitation dans la commune de Ségbana	1	0	1	1	1	NA	0	0	1	0	0	1	1	1	0	1	1	1	1	0	0	0	0	0	23	12	52%	52%	

Liste des pièces concernées par le tableau d'exhaustivité des procédures **d'appels d'offres ouvert (AOO)**

1. DAO

- a. Avis d'appel d'offres publié
- b. Dossier d'Appel d'Offres validé

2. Réception & Ouverture des offres

- c. Offres des soumissionnaires
- d. Actes de désignation des membres de la CPMP
- e. Actes de désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres
- f. Procès-verbal d'ouverture des offres signé

3. Analyse, évaluation & attribution

- g. Rapport d'analyse et de synthèse
- h. PV d'attribution provisoire des offres signé
- i. Avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. Avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. Preuve de notification d'attribution provisoire
- l. Preuve d'information des soumissionnaires non retenus
- m. Publication du procès-verbal d'attribution provisoire

4. Contractualisation

- n. Signature du contrat par l'attributaire et l'AC
- o. Preuve de notification du marché au titulaire
- p. Preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Liste des pièces concernées par le tableau d'exhaustivité des procédures de **Demande de Cotation (DC)**

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. Dossier de demande de cotation

- a. Lettre d'invitation à soumissionner (Avis de consultation publié)
- b. Dossier de demande de cotation validé

3. Réception & Ouverture des offres

- c. Offres des soumissionnaires
- d. Actes de désignation des membres de la CPMP
- e. Actes de désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres
- f. Procès-verbal d'ouverture des offres signé

4. Analyse, évaluation & attribution

- g. Rapport d'analyse et de synthèse
- h. PV d'attribution provisoire des offres signé
- i. Avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. Preuve de notification d'attribution provisoire
- l. Preuve d'information des soumissionnaires non retenus
- m. Publication du procès-verbal d'attribution provisoire

5. Contractualisation

- n. Signature du contrat par l'attributaire et l'AC
- o. Preuve de notification du marché au titulaire
- p. Preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Annexe 4 : Tableau de détermination du délai moyen de passation**➤ Gestion 2016**

N°ordre	A	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Construction d'un bloc de boutique à cinq (05) cabines à Ségbana dans la commune de Ségbana	31	15	46	77	169
2	Maîtrise d'œuvre/contrôle de la construction d'un bloc de boutique à cinq (05) cabines à Ségbana	29	26	25	60	140
3	Travaux de réalisation de cinq (05) forages dans la commune de Ségbana	31	34	42	56	163
4	Réalisation des travaux de construction d'un module de deux salles de classes avec bureau magasin à l'école maternelle de Libantè, Arrondissement de Libantè dans la commune de Ségbana	29	19	47	46	141
5	Réalisation des travaux de construction d'un module de trois salles de classes avec bureau magasin à l'EPP de Liboussou	30	17	27	57	131
6	Réhabilitation du magasin Waziangbayin de Ségbana	29	24	32	65	150
7	Réalisation des études d'implantation, la surveillance et contrôle des travaux de réalisation de cinq (05) forages d'exploitation dans la commune de Ségbana	30	15	35	50	130
TOTAL						1024
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						404
Volume de marchés concernés (pertinents)						7
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						58

➤ Gestion 2017

N°ordre	A	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Construction d'un bloc de boutique à cinq (05) cabine à Piami	34	19	20	75	148
2	Construction d'un magasin mixte + un module de latrines à deux (02) cabines à Gbarana	31	3	46	77	157
3	Construction d'un dispensaire au centre de Santé de Bobéna	31	22	19	26	98
4	Réalisation de cinq (05) forages positifs dans la commune de Ségbana (Kingawi, Sinkpéa, EPP/ korowi, Djantcha et Ancien Tombou°	29	25	34	45	133
5	Construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau-magasin à l'EPP de Wavina (Lot:2)	30	16	25	56	127
6	Construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau-magasin à l'EPP de Bèlèbèlèna (Lot:1)	34	29	33	63	159
7	Construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau-magasin + équipements à l'EPP de Guéné-Kouzi	35	24	35	52	146
8	Acquisition du matériel Médical pour les centres de Santé de Sinwan, Lètè, sokotindji, liboussou et de la Maternité de l'Arrondissement de Ségbana	34	2	20	35	91
9	Acquisition de mobiliers scolaires au profit de l'EPP de Bèlèbèlèna et de Wavina (lot:1)	30	28	26	46	130
10	Acquisition de 200 tables et chaises pour enfants et 8 tables + 16 chaises pour les enseignants et 4 bureaux pour les EM de (Morou, Libantè, Léman-Frani, Ségbana, Piami et Sokotindji) lot: 2	33	27	29	48	137
TOTAL						1326
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						426
Volume de marchés concernés (pertinents)						10
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						43